



# Pauvreté en Belgique. Mais que fait le gouvernement ?

---

*Ce jeudi 31 janvier 2013, le Service Public fédéral de Programmation Intégration Sociale invitait les professionnels du secteur à une journée de présentation de l'annuaire 2013 de la pauvreté en Belgique<sup>1</sup>. Cet ouvrage propose une synthèse de ce qui se pense, se fait, mais aussi devrait se faire chez nous en matière de lutte contre la pauvreté. Il s'agit du troisième ouvrage de la sorte en moins de trois ans. Non pas que les précédents n'étaient pas dignes d'intérêt mais l'aggravation d'une crise qui détricote chaque jour un peu plus notre environnement social nécessite d'adapter continuellement l'action des autorités compétentes en la matière. Voyons ce qu'il en est.*

## Crise et pauvreté

Au fil des modifications conjoncturelles et des mesures d'austérité, la crise financière a progressivement pris les traits d'une crise sociale formant un bouillon de culture propice au développement de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion. Or, les décideurs européens n'y ont vu, jusqu'à présent, qu'un problème économique. Ainsi, selon eux, cette situation nécessite essentiellement d'apporter des solutions touchant à la finance, telle que la discipline budgétaire. « Ce faisant, elle (Angela Merkel) néglige une caractéristique beaucoup plus importante, notamment qu'il s'agit ici d'une crise sociale à part entière, qui, à long terme, affectera également la base économique de notre société plus gravement que la faillite des banques et les déficits budgétaires. »<sup>2</sup>

Les conséquences de cette crise sociale pour les personnes fragilisées sont et seront de plus en plus désastreuses. Si l'on ne fait rien, l'inégalité des revenus va continuer à croître, la santé physique et morale de la population va se détériorer et la proportion de pauvres professionnellement actifs ne cessera de s'élever en entraînant irrémédiablement une hausse du surendettement. En outre, et c'est peut-être là le plus interpellant, cette croissance de la pauvreté touchera plus significativement les enfants et les privera des fondements nécessaires à leur implication dans la société de demain. Ainsi, une couche toujours plus importante de la population sera confrontée à une profonde régression de sa qualité de vie. Dès lors, cette crise se traduira (se traduit même déjà) par un détricotage progressif du tissu social de la société.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Pauvreté en Belgique. Annuaire 2013*, LAHAYE W. (éds.), Acco, Louvain, 2013.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 37.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

Concrètement, le risque de pauvreté<sup>4</sup> n'a cessé de croître ces dernières années passant de 14,7 % à 15,3 % de la population belge en 2011. En outre, cette même année, 13 % des ménages étaient confrontés à la privation matérielle alors que dans 5,7 % des cas, cette privation était jugée comme grave. Au-delà de cette moyenne nationale, il est interpellant de constater qu'en Wallonie, 24 % des enfants sont touchés par ce risque de pauvreté alors que dans les familles monoparentales, principalement composées de femmes, ce taux monte à 38 %.

## Les réactions de nos autorités

### A. L'action fédérale

Formé en 2010 dans un contexte de crise institutionnelle et économique, le gouvernement Di Rupo a fait le pari courageux de ne pas oublier les questions sociales. Dans sa note d'intention, nous retrouvons le très prometteur : « la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est une priorité du gouvernement. »<sup>5</sup> Cette ambition est née du constat suivant, se trouvant également dans cette note : « la pauvreté est un réseau d'exclusions sociales qui s'étend aux divers domaines de l'existence individuelle et collective. Elle sépare les pauvres des modèles de vie généralement acceptés par la société. De plus, les personnes démunies sont généralement incapables de combler cet abîme par leurs propres moyens. »

L'objectif de nos dirigeants est ambitieux. Ils veulent extraire pas moins de 380 000 personnes de la précarité d'ici 2020. Or, depuis 2008, aucune diminution n'a pu être enregistrée. Pire, près de 77 000 personnes sont, depuis, venues grossir les rangs de la population en pauvreté. C'est donc dans un contexte particulièrement difficile que ce 14 décembre 2012, a été voté un deuxième plan fédéral de Lutte contre la Pauvreté plus efficace pour les deux années à venir.

Ce nouveau plan s'organise sur six objectifs majeurs. La Secrétaire d'État à l'intégration sociale, Maggie De Block, souhaite avant tout s'attaquer au problème de la pauvreté infantile. « Une priorité absolue pour moi est le plan de lutte contre la pauvreté infantile (...). En luttant contre la pauvreté chez les enfants, nous sortirons des familles de leur précarité et briserons ainsi le cercle de la pauvreté générationnelle. »<sup>6</sup> Pour ce faire, et malgré les économies opérées par le gouvernement, cette dernière a réussi à débloquer 4,2 millions d'euros directement mobilisables pour cette politique. Cet argent sera avant tout destiné à donner aux enfants la chance de grandir dans des familles ayant des moyens suffisants, à leur garantir l'accès aux services mais également à favoriser leur participation à des activités sociales, sportives et culturelles.

En deuxième lieu, la Secrétaire d'État souhaite préserver la protection sociale de la population. Ainsi, le gouvernement aura à cœur de relever progressivement les allocations de sécurité sociale et d'assistance les plus basses, d'augmenter le salaire minimum afin de récompenser le travail et de maîtriser le coût de l'énergie pour sauvegarder le pouvoir d'achat de la population.

Le troisième objectif de ce plan est de renforcer l'accès au travail pour l'activation sociale et professionnelle. Pour Maggie De Block, « l'inclusion via l'activation est un must. » En effet, « l'emploi qui reste un moyen de protection face à la pauvreté, doit être encouragé par le biais d'une exonération plus étendue dans le temps pour l'insertion professionnelle. » De cette façon, il est souhaitable de multiplier les pratiques d'activation afin de réinsérer socialement les personnes en pauvreté et notamment les chômeurs de longue durée. Concrètement, les autorités souhaitent encourager la mise à l'emploi, la participation à des groupes de paroles, le volontariat ou

---

<sup>4</sup> Un ménage en pauvreté est un ménage dont les revenus sont égaux ou inférieurs à 60 % de la moyenne des revenus du pays.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 149.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 31.

encore l'accompagnement de projets. Enfin, ces mesures ne seront possibles qu'en soutenant activement les CPAS et en leur garantissant une large autonomie<sup>7</sup>.

Un quatrième objectif est de pourvoir chacun d'un logement décent et de lutter contre le sans-abrisme, notamment en harmonisant les politiques des différents niveaux de pouvoirs et en renforçant l'accueil des sans domicile fixe durant l'hiver. En outre, la Secrétaire d'État souhaite assurer l'accessibilité des services publics aux plus vulnérables. Elle souhaite, par exemple, rendre le système de justice plus abordable, accessible et compréhensible en identifiant les problèmes actuels par des partenariats avec des « experts du vécu » dont l'expérience de la pauvreté permet de guider les politiques dans leurs réformes.

Le dernier objectif de ce plan est de garantir à tous le droit à la santé. Pour cela, les autorités veulent simplifier administrativement l'accès aux soins. Toutefois, le plan prévoit également d'abaisser le seuil d'accès aux prestataires de soins pour les groupes les plus vulnérables et d'améliorer le statut des patients souffrant de maladies chroniques. Enfin, il semble intéressant de noter que le gouvernement souhaite également agir au niveau de la prévention en développant une meilleure politique alimentaire.

Concrètement, Maggie De Block ne pourra cependant compter sur aucun fonds supplémentaire pour mettre en application ces différents objectifs. Dès lors, il est crucial que chacune des mesures opérées porte ses fruits et soit réellement efficace. Dans ce cadre, il est notable que le plan donne un rôle essentiel de coordination à la Secrétaire d'État, ce qui n'est pas anodin dans le cadre de la dissolution de l'état fédéral que nous connaissons. En effet, la pauvreté étant quelque chose de complexe, l'action politique se doit d'être coordonnée au sein de tous les niveaux de pouvoirs. Ainsi, selon elle, « une politique n'est efficace que si elle peut s'appuyer, (...), sur une collaboration intense pour faire face aux situations problématiques. »<sup>8</sup>

## **B. En Wallonie, objectifs similaires et remèdes identiques**

Dans le sud du pays, la lutte contre la pauvreté s'inscrit dans le projet « vers une Wallonie sans pauvreté en 2025 ». Ce projet ambitieux - ou plutôt optimiste - veut œuvrer pour une réduction durable de la pauvreté sur l'ensemble de la région. Concrètement, les autorités se sont dotées d'un plan de cohésion sociale reposant sur deux axes principaux, le développement social des quartiers d'une part et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'exclusion d'autre part<sup>9</sup>.

Les méthodes promues par les autorités wallonnes sont sensiblement identiques à celles mises en place par le fédéral. L'attention sera avant tout fixée sur l'insertion socioprofessionnelle via l'activation des personnes en pauvreté. La région veut également œuvrer pour le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, de manière à redynamiser la solidarité. En outre, tout comme au niveau fédéral, nos autorités veulent améliorer l'accessibilité aux logements et aux soins de santé. Notons finalement que la similarité des plans régionaux et fédéraux en matière de pauvreté nous semble tout à fait opportune, étant donné que chacune des parties plaide pour une coordination et une collaboration étroite entre les différents niveaux de pouvoirs.

## **C. Et l'Europe dans tout ça ?**

Au niveau européen, le volet social de la crise n'a jamais vraiment été une priorité. Ainsi, lorsqu'il tire le bilan des dernières années en matière de pauvreté, Hugh Frazer, coordinateur du réseau européen d'experts indépendants

---

<sup>7</sup> *Ibidem*.

<sup>8</sup> *Ibidem*.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 148.

sur l'inclusion sociale, n'y va pas par quatre chemins. Selon lui, la stratégie de l'Europe est dominée par la politique économique et le court terme, sans aucune estimation de l'impact social des mesures mises en place<sup>10</sup>.

Il a pu constater qu'au cours de ces dernières années, l'exclusion sociale et la pauvreté infantile se sont aggravées. Le chômage à long terme a augmenté, et plus particulièrement chez les jeunes et les allochtones. Le marché du travail s'est segmenté. L'endettement s'est dangereusement développé. Le coût de la vie, dont les prix du logement, a sensiblement augmenté. Enfin, notons encore que les différentes mesures d'économie promues par l'Europe ont engendré une nette diminution des allocations sociales.

Or, dans l'état actuel des choses, cette dramatique paupérisation de la population européenne n'est pas prête de s'estomper. « En effet, la vague de mesures d'austérité, sans véritable contrepoids, qui déferle actuellement sur l'Europe risque de faire chavirer notre bateau « providence ». Il est impossible de construire un paradis sur un cimetière social. Il suffit, pour s'en convaincre, de le demander aux Grecs, aux Espagnols et aux Portugais. »<sup>11</sup> Pour changer les choses, il serait donc nécessaire de remettre le social à l'agenda de nos décideurs européens. En effet, il est interpelant de constater que l'Europe est capable d'intervenir de manière musclée dans le champ de l'économie mais n'arrive pas ou n'a pas le courage de faire de même dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

## Pas d'amélioration sans changements radicaux

Au vu de ce qui se passe en Europe et des conséquences calamiteuses des politiques d'austérité, la lutte contre la pauvreté doit s'intégrer dans une réforme plus fondamentale de notre système. Avec la crise, nous sommes en train de figer l'ascenseur social. Les gens sont de plus en plus catalogués et enfermés dans leur condition. Les dernières études sur le sujet, en montrant que l'origine sociale est déterminante dans le parcours de vie des personnes, remettent ainsi en question la base mythique du capitalisme : « L'homme n'est que le produit de ses efforts ». Dans un système ultralibéral ayant prouvé ses failles sociales et créant toujours plus d'inégalités, la lutte contre la pauvreté et les discriminations ne semble pouvoir qu'être un vain mot, une politique pavée de bonnes intentions. Ainsi, selon les experts « tant qu'on ne changera pas ce système où les inégalités croissent toujours plus, on ne mettra que des emplâtres. Des emplâtres, c'est mieux que rien mais ce n'est pas suffisant. »

En attendant cette transformation structurelle fondamentale faisant aboutir notre société à une plus grande justice sociale, voici une série de mesures capables de lutter plus efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur lesquelles les différents experts en la matière invitent nos décideurs à se pencher.

Avant tout, il faudrait diminuer les inégalités en agissant plus fortement sur les salaires les plus élevés et en luttant davantage contre la fraude fiscale. Outre ce volet économique, les experts du domaine militent pour une vraie politique anti-discriminatoire envers, notamment, les chômeurs. Ceci doit donc s'insérer dans une véritable « révolution culturelle » capable de brider l'égoïsme de notre société et le remplacer par la solidarité et la socialisation. Ils encouragent également les autorités à continuer leur lutte contre la pauvreté infantile, de même que leur soutien à l'indépendance des CPAS. Finalement, il est crucial de développer une gouvernance globale dotée d'outils permettant d'évaluer systématiquement l'impact des mesures proposées<sup>12</sup>.

Enfin, afin de conclure ce panorama de la lutte contre la pauvreté, nous épingleons quelques mesures proposées par les spécialistes, susceptibles d'aider plus spécifiquement les femmes<sup>13</sup>. En effet, selon les dernières études, la pauvreté est différemment vécue au sein d'un même foyer. Alors qu'auparavant on abordait cette

---

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 157.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 158.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 144.

<sup>13</sup> L'ACRF fait partie de la *Plate-forme féministe socio-économique* qui réagit "principalement" aux mesures d'austérité prises par le gouvernement fédéral.

question de manière globale, il est désormais démontré que les femmes vivent beaucoup plus difficilement la pauvreté et l'exclusion sociale.

Selon le professeur Delwit, la première mesure à prendre dans ce combat est l'augmentation radicale du nombre de crèches. Cela permettrait, d'une part, aux femmes d'assumer plus aisément une véritable carrière professionnelle et, d'autre part, de sociabiliser au plus vite les enfants. Or, selon Maggie de Block, « l'isolation et le manque de tissu social sont très meurtriers en Belgique. » Cette mesure doit également s'accompagner d'une réforme du système scolaire en permettant une meilleure mobilité sociale. Les enfants dont les parents n'ont pas fait d'études ont, en effet, plus de probabilités de ne pas en faire également et ainsi de déboucher sur à une situation socio-professionnelle moins élevée.

Enfin, une mesure tout aussi essentielle à nos yeux est de développer radicalement les aides aux familles monoparentales. Il est, en effet, interpellant de constater que la Belgique détient le plus haut taux de mères célibataires en pauvreté. Nous appelons dès lors nos autorités à prendre à l'avenir à bras le corps ces questions qui concernent une part toujours plus grande de la population. Ainsi, par exemple, nous invitons ces dernières à agir directement sur l'accès aux logements sociaux, dont il est incroyable de constater que les loyers augmentent plus vite que ceux des logements privés.

Corentin de Favereau,  
Chargé d'études et d'analyses ACRF

---

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet  
[www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses\\_2013](http://www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2013)*

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.  
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !*

---

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES**

**ACRF – ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

[www.acrf.be](http://www.acrf.be) – [contact@acrf.be](mailto:contact@acrf.be)



Avec le soutien  
de la Fédération Wallonie - Bruxelles